



PatriNat

Centre d'expertise et de données sur la nature

PatriNat recherche :

Un(e) stagiaire « **Évaluation de l'état de conservation des nardaies, habitats d'intérêt communautaire** »

L'Unité Patrimoine naturel (PatriNat) – co-habituée par le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN), l'Office français de la biodiversité (OFB), le Centre national de la recherche scientifique (CNRS) et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) – a pour mission de produire une expertise scientifique et technique en faveur de la conservation de la biodiversité.

Au sein du MNHN, PatriNat est rattachée à la Direction Générale Déléguée Recherche, Expertise, Valorisation et Enseignement (DGD REVE), et a pour objectif de fournir, en lien fort avec les activités de recherche, une expertise scientifique sur la biodiversité et la géodiversité de France hexagonale, corse et ultra-marine, sur les thématiques terrestres et marines, pour l'environnement passé et actuel. Cette expertise et l'ingénierie associée porte sur la connaissance du patrimoine naturel, dont les systèmes d'informations, et sur l'application de ces connaissances pour l'appui aux politiques et programmes de conservation de la biodiversité.

CONTEXTE

Deux directives européennes, les directives « Oiseaux » (79/409/CEE) et « Habitats-Faune-Flore » (92/43/CEE) (DHFF), ont été fondatrices d'un réseau écologique européen de sites dédiés à la protection d'habitats naturels et semi-naturels et d'espèces rares, endémiques ou menacées, appelé Natura 2000. En 2001, la France a réalisé la transposition de ces deux directives en adoptant une législation spécifique sur la mise en place des sites Natura 2000 et leur gestion. L'objectif de cette politique est de garantir le maintien des processus biologiques et des éléments nécessaires à la conservation des types d'habitats ou des espèces pour lesquelles les sites ont été désignés. C'est pourquoi une évaluation de leur état de conservation est nécessaire.

L'évaluation de l'état de conservation dans les sites Natura 2000 étant une obligation dans le Droit français, pour faciliter le travail des opérateurs et permettre une future mutualisation des données entre les sites, PatriNat a été chargé par le Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, de mettre en place des méthodes standardisées au niveau de la France hexagonale et corse pour évaluer l'état de conservation de tous les habitats d'intérêt communautaire. Une enquête récente portant sur l'utilisation de ces méthodes au niveau national indique que 96 % des personnes interrogées souhaitent disposer d'outils standardisés dans le cas où elles seraient amenées à devoir évaluer l'état de conservation des habitats.

Des partenaires techniques et scientifiques (CBN, CEN, DREAL, opérateurs Natura 2000, experts indépendants, Parcs nationaux, etc.) constitueront le groupe de travail et apporteront leur expertise, ainsi que leur expérience en matière de connaissance des habitats de nardaies et d'évaluation de leur état de conservation.

Par ailleurs, PatriNat a en charge la coordination du programme de surveillance de la biodiversité terrestre. Ce programme vise à déployer des dispositifs de suivi des espèces et habitats sur le long terme, dans l'hexagone, en Corse et dans les Outre-mer, afin de répondre aux enjeux communautaires de la DHFF et du Règlement européen sur la restauration de la nature, mais aussi à des enjeux nationaux. Les méthodes d'évaluation de l'état de conservation des habitats devront permettre de répondre à une partie des objectifs fixés par le programme de surveillance.

OBJECTIFS DU STAGE

Élaborer une méthode d'évaluation de l'état de conservation d'un habitat pelousaire présent dans toutes les régions siliceuses de France hexagonale, les « Formations herbeuses à Nardus, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes » (UE 6230*). Ce travail s'inscrit dans la poursuite des réflexions et mise en place de méthodes d'évaluation des habitats d'intérêt communautaire à l'échelle du site (cf. travaux déjà réalisés)¹, c'est-à-dire la mise en place de méthodes reproductibles, pragmatiques et faciles d'utilisation pour tous les opérateurs Natura 2000.

MISSIONS ET ACTIVITES

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du responsable de l'équipe « Évaluation et suivi » et sous l'autorité opérationnelle de la responsable « Surveillance des habitats ouverts », il(elle) aura pour mission notamment de :

- Effectuer une analyse bibliographique sur la notion de conservation des habitats naturels et semi-naturels en général, sur les habitats de pelouses et dans les cas particuliers des habitats d'intérêt communautaire de nardaies ;
- Animer un comité de pilotage regroupant les partenaires de l'étude et éventuellement d'autres experts ;
- Tester les indicateurs sur le terrain et analyser les résultats au niveau statistique ;
- Rédiger un rapport méthodologique d'évaluation de l'état de conservation de l'habitat de nardaies (UE 6230*) ;
- Communiquer sur cette méthode auprès des différents acteurs.

Présentation des actions réalisées au cours du stage

✓ *Synthèse bibliographique*

Prise en main du sujet, bibliographie sur le fonctionnement global de l'habitat étudié

✓ *Méthodes et réflexions méthodologiques sur l'évaluation de l'état de conservation*

- en France
- en Europe

✓ *Réflexion sur le choix des critères et des indicateurs à mesurer*

Préparation et animation d'un comité de pilotage

¹ Travaux téléchargeables sur le site de l'INPN :

<http://inpn.mnhn.fr/telechargement/documentation/natura2000/evaluation>

- ✓ Préparation du plan d'échantillonnage sur les sites pilotes préalablement choisis
- ✓ Test sur le terrain dans les sites pilotes choisis
 - Phase de terrain pour tester la faisabilité de la méthode
 - Durée : entre mai et juillet - lieux à préciser (Alpes, Massif central, Méditerranée et Nouvelle-Aquitaine, entre autres)
- ✓ Discussion et rédaction

Partenaires internes : Cellule surveillance de la biodiversité terrestre (équipe Évaluation & Suivi – PatriNat), Cellule restauration de PatriNat, Direction de la Recherche et de l'Appui Scientifique (OFB)

Partenaires externes : CBN, CEN, INRAE, Réseaux d'espaces protégés et de gestionnaires d'espaces naturels, DREAL, Universités, experts indépendants etc.

CONDITIONS ADMINISTRATIVES REQUISES

Être étudiant(e) en 2nde année de Master ou équivalent en sciences de l'environnement, écologie, gestion des milieux naturels.

QUALIFICATIONS REQUISES

Outils

- Connaissances en botanique indispensables
- Connaissance de la notion d'habitat et des typologies associées
- Connaissances en écologie de la conservation
- Pratique des méthodes et outils d'analyses statistiques (R de préférence)
- Pratique du SIG et maîtrise des outils bureautiques (Excel, Powerpoint, Word)
- Bon niveau d'anglais.

Savoir être

- Goût pour le travail de terrain
- Autonomie, rigueur scientifique, esprit de synthèse
- Bonne capacité rédactionnelle
- Capacité d'écoute et de travail en équipe.

CONDITIONS

- Durée : six mois à partir de mars 2025
- Localisation : Petit château – Brunoy (91)
- Rémunération : selon réglementation en vigueur

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Le dossier de candidature est à envoyer par courriel avant le **31/10/2024** à :
Margaux MISTARZ, responsable « Surveillance des habitats ouverts » (margaux.mistarz@mnhn.fr).

Ce dossier comprendra un *curriculum vitae* détaillé, une lettre de motivation et tous les travaux susceptibles d'éclairer le jury. La sélection des dossiers sera suivie d'un entretien individuel.

Pour toute information, vous pouvez contacter Margaux MISTARZ (margaux.mistarz@mnhn.fr).